



Procédure pour le renouvellement d'une licence + de 16 ans

(saison 2023 – 2024)

PROCEDURE ACCESSIBLE DEPUIS UN TELEPHONE PORTABLE

- 1. Suite à la connexion au *site internet du club* : www.cadillac-handball.org, j'ai lu la *charte du licencié* et le *règlement intérieur*.
- 2. Je complète soigneusement le *formulaire de renseignements en ligne* du club : je reçois rapidement et par l'intermédiaire du club un lien de la FFHandball (mail de noreply@gesthand.net).
- 3. Mon dernier certificat médical a moins de 3 ans : je pourrai compléter l'*attestation de santé* en ligne. **SI JE DOIS REPENDRE « OUI » AU MOINS UNE FOIS** (*questionnaire de santé* consultable sur le site du club), j'imprime le *certificat médical* et je le fais compléter par mon médecin.
- 4. Je réunis les documents suivants, scannés ou photographiés proprement sur mon ordinateur ou mon téléphone : le *certificat médical* s'il y a lieu ainsi qu'une *pièce d'identité* (carte d'identité, passeport ou livret de famille) et une *photo d'identité* si ces dernières ont respectivement plus de 5 et 3 ans.

Une fois les documents nécessaires réunis, je me connecte avec le lien envoyé par noreply@gesthand.net, je vérifie les informations déjà présentes sur mon profil, j'apporte les modifications nécessaires puis je me laisse guider : en moins de 5 minutes la licence peut être finalisée ; les différentes signatures se font électroniquement. Attention, une licence commencée doit aller à son terme sinon les informations seront perdues.

Tous les documents mis en ligne seront prioritairement au format JPEG (et/ou PDF) et dans le sens de la lecture.

- 5. Je remets au club (membre de bureau ou encadrant) le règlement de ma licence.

Le règlement de la cotisation peut se faire en chèque(s) à l'ordre de « UAC Handball », espèces ou bons ANCV.

Possibilité de régler en ligne avec HelloAsso ! Si vous choisissez cette option, un mail vous sera envoyé pour payer.

Reconduction par le gouvernement du Pass'Sport (bénéficiaire de l'ARS, de l'AEH ou l'AAH) d'un montant de 50€.

- ☞ Joueurs nés jusqu'en 2005 : 125 €
- ☞ Joueur encadrant et/ou dirigeant : 84,30 €
- ☞ Dirigeant et/ou encadrant non joueur : licence offerte par le club

Réduction sur l'ensemble des licences à partir de 2 licenciés de la même famille (même adresse)

2 licenciés : réduction de 10 % - 3 licenciés : réduction de 15 % - 4 licenciés : réduction de 20 %

Toute demande de facture doit être adressée à tresouachandball@gmail.com en rappelant nom, prénom et adresse du licencié

En cas de difficultés, le club mettra en place des temps de permanence.

Une licence validée par le club est une licence finalisée, correctement remplie ET payée !

La licence est ensuite qualifiée par la FFHB (compter entre quelques heures à quelques semaines) ; le licencié la reçoit par mail.